

Activité professionnelle et fécondité

Les choix et les déterminations chez les femmes françaises, de 1930 à 1960

Labor Force Participation and Fertility of French Women, 1930-1960

Actividad profesional y fecundidad de las mujeres francesas de 1930 a 1960

Eva Lelièvre

Volume 16, numéro 2, octobre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lelièvre, E. (1987). Activité professionnelle et fécondité : les choix et les déterminations chez les femmes françaises, de 1930 à 1960. *Cahiers québécois de démographie*, 16(2), 209–236. <https://doi.org/10.7202/600614ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse, à l'aide de données longitudinales, les interactions entre activité professionnelle et fécondité des femmes françaises nées entre 1911 et 1935. Après avoir identifié des séquences-types où s'intercalent les événements du cycle de vie familiale et professionnelle, on présente une modélisation non-paramétrique des interactions entre ces événements. Ces générations qui commencent à participer fortement au marché du travail n'ont pas encore réduit leur fécondité et on distingue ici la façon dont elles ont aménagé vie professionnelle et familiale.

Activité professionnelle et fécondité: les choix et les déterminations chez les femmes françaises, de 1930 à 1960

Eva LELIÈVRE*

INTRODUCTION

Il est tentant de relier la baisse actuelle de la fécondité au développement de l'activité féminine et sous ce préalable de proposer un éclairage de cette interrelation complexe (Lery, 1984). D'autres travaux, s'appuyant également sur des données transversales, observent les variations de l'activité féminine en fonction du nombre d'enfants et de la catégorie socio-professionnelle des femmes ou de celle de leur conjoint (Desplanques, 1985; Desplanques et de Saboulin, 1986). Cependant, leurs auteurs signalent les limites de cette approche, limites dues à la nature des données utilisées (Véron, 1987).

Bien que portant sur la période qui précède juste la baisse de la fécondité, nous proposons ici, à l'aide de données longitudinales, d'apporter à cette analyse un point de vue nouveau, fondé sur les mécanismes de constitution de la famille en rapport avec l'activité de la mère. Lors de cette étude, nous prendrons donc en compte non pas un état statique (active/inactive), très contraignant car figé à la date d'une enquête, mais la succession des états au cours de la constitution familiale.

* Institut National d'Études Démographiques, Paris.

Une première version de cet article a été présentée à la Conférence européenne de démographie, qui s'est tenue à Jyväskylä (Finlande) du 11 au 16 juin 1987.

En effet, les coupes transversales révèlent, sur la base des taux calculés (taux d'activité selon l'état matrimonial et le nombre d'enfants versus taille des familles selon l'activité de la mère), des sous-populations très distinctes que l'on ne suit pas et dont on ne connaît pas l'histoire professionnelle avant l'enquête. Ceci n'a conduit qu'à formuler des hypothèses d'interprétation parfois entachées d'a priori non vérifiables. Dans notre cas, par contre, on connaît le devenir et le passé professionnel ainsi que la constitution de la famille de chaque femme de l'échantillon. Il est dès lors possible d'analyser dans l'épaisseur du temps les interactions entre activité professionnelle et fécondité.

Pour ce faire, nous débuterons l'analyse par la distinction de séquences-types. Sous ce terme, nous entendons des séquences d'événements à la fois familiaux et professionnels dont on peut penser que les divers types ne se produisent pas avec la même probabilité. La mise en évidence des principaux types de séquences donnera un premier éclairage des liens entre vie professionnelle des femmes et vie familiale.

Puis, à l'aide de modèles d'analyse non paramétrique, nous chercherons à déterminer des influences réciproques ou unilatérales des processus d'entrée et sortie de l'activité professionnelle et de la constitution de la famille. Nous explorerons donc les interactions entre ces divers événements sans privilégier certains d'entre eux par rapport aux autres. Une telle analyse permettra de mettre en évidence des dépendances locales entre événements, en montrant comment certains d'entre eux influent ou n'influent pas sur l'arrivée des autres.

Nous travaillons sur un échantillon de 2390 femmes, extrait des données de l'enquête «Triple Biographie : Familiale, Professionnelle et Migratoire» (enquête 3B) menée à l'INED par Daniel Courgeau. Ces femmes, âgées de 45 à 69 ans en 1981, ont été interrogées rétrospectivement sur l'ensemble de leur vie. Nous disposons donc de séquences chronologiques où s'échelonnent la venue de leurs enfants et les périodes de participation à une activité professionnelle.

Représentatives de la population féminine française, ces femmes se sont mariées pendant et après la seconde guerre mondiale. Elles correspondent aux promotions de mariage encadrant celle de 1950, qui fut «la plus féconde du siècle» (Blayo, 1986).

Cet échantillon se scinde par cohorte de naissance comme suit :

Tableau 1
Répartition (en %) par cohorte des femmes
de l'enquête «Triple biographie» (1981)
et de celles du recensement de 1982

Source	Période de naissance des femmes					Total
	1911 -1915	1916 -1920	1921 -1925	1926 -1930	1931 -1935	
Enquête 3B	17,7	14,2	22,4	22,5	23,2	100,0
Recensement	17,5	14,2	22,7	22,9	22,7	100,0

Les périodes calculées dans cet article (durée d'activité, d'inactivité, de période féconde) le seront toujours jusqu'à l'âge de 45 ans, âge auquel les plus jeunes de notre échantillon ont été interrogées. Si les carrières professionnelles sont tronquées à cet âge, le nombre réduit de naissances après 45 ans n'invalide pas l'étude des interactions entre le domaine familial et le domaine professionnel. En fait, les ajustements les plus importants, ceux qui influent sur la carrière professionnelle ou la constitution de la famille des intéressées, ont lieu au début de la vie active, qui est également le moment de plus forte fécondité. Cette période est ici observée intégralement. Notons également que les interruptions d'activité prises en compte dans cette étude sont d'au moins 6 mois, et que l'on prend en compte l'état professionnel occupé avant ou pris à la date de l'échéance envisagée (mariage, première naissance, etc.).

Avant d'envisager les événements dans leur complexité, nous présenterons d'abord une description d'ensemble des situations professionnelles et de la fécondité des femmes de notre échantillon.

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

La proportion de femmes inactives au mariage, y compris celles devenues inactives au moment du mariage, évolue de 54 % pour celles nées entre 1916 et 1920 à 40 % pour la cohorte la plus récente (c'est-à-dire celle des femmes nées entre 1931 et 1935). Mais le minimum observé (39 %) l'est pour les femmes nées entre 1911 et 1915. Ces différences se révèlent très significatives, bien que dans le même temps la baisse de la proportion des femmes toujours inactives ne soit que de 4 % en points de pourcentage (de 13,6 % à 9,2 %). En effet, comme le montre le tableau 2, on constate une forte progression du nombre de femmes qui ont alterné périodes d'activité et d'inactivité. Et ceci se fait autant au détriment de l'inactivité continue que de l'activité continue (non interrompue).

Tableau 2

Répartition (en %) de l'activité féminine selon la continuité de celle-ci et la génération, et âge moyen au premier emploi

Continuité de l'activité	Période de naissance des femmes				
	1911 -1915	1916 -1920	1921 -1925	1926 -1930	1931 -1935
Inactivité continue	9,4	13,6	12,4	10,4	9,2
(±) ^a	(3,0)	(3,0)	(2,6)	(2,6)	(2,6)
Alternance	59,5	65,1	65,8	63,0	69,8
(±) ^a	(5,0)	(5,0)	(4,0)	(4,0)	(4,0)
Activité continue	31,1	21,3	21,8	26,6	21,0
(±) ^a	(4,0)	(4,6)	(3,6)	(3,6)	(3,6)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge moyen au premier emploi des «actives continues»	16	19	19	19	20

a. Intervalle de confiance au seuil de 95 %.

L'évolution est d'ailleurs très inégale et reflète les événements conjoncturels, bien que les différences observées ici ne soient pas toujours statistiquement significatives.

La cassure des années de crise précédant la seconde guerre mondiale intervient pour isoler la première cohorte des suivantes. Avant cette période de crise, la population rurale est importante. Or, les «actives continues» appartiennent principalement à celle-ci. D'ailleurs, les «actives continues» sont encore aujourd'hui principalement des agricultrices auxquelles se sont jointes les femmes cadres (Desplanques et de Saboulin, 1986). De plus, les années d'émancipation et d'essor économique expliquent la très faible part de l'inactivité totale.

Pour les cohortes suivantes, les faibles effectifs observés ne permettent aucune conclusion sûre. Ceci souligne d'ailleurs les limites des analyses classiques, qui conduisent très vite à des résultats qui ne permettent pas d'interprétation rigoureuse sur de petits échantillons. On observe cependant une baisse continue du pourcentage de femmes continuellement inactives, ce qui vient prolonger les observations récentes de forte augmentation des taux d'activité féminine (Desplanques, 1987). La hausse de la proportion de celles dont la carrière professionnelle est discontinue est aussi confirmée par l'observation de Desplanques et de Saboulin (1986), selon laquelle, aujourd'hui, 90 % de la population féminine française a exercé au moins une activité professionnelle avant 30 ans.

S'il y a donc croissance du pourcentage de femmes ayant connu une alternance entre activité et inactivité, il faut cependant souligner que, du moins pour les cohortes ici concernées, le nombre d'interruptions d'activité est réduit, 94 % des femmes qui alternent ne connaissant qu'une ou deux périodes d'inactivité. Pour ces «actives discontinues», l'entrée dans la vie active s'est faite autour de 16 ans, quelle que soit leur génération. La durée moyenne de leur activité est toujours restée sensiblement égale à celle de leur inactivité. La cohorte la plus récente amorce néanmoins un déséquilibre en faveur de l'activité : 16 ans contre 13 ans d'inactivité.

Par ailleurs, pour les «actives continues» on observe une élévation très significative de leur âge moyen au premier emploi, âge qui passe de 16 ans à 20 ans. Corrélativement, la durée moyenne d'activité (du premier emploi jusqu'à 45 ans) pour les femmes continuellement actives passe de 29 années pour celles qui sont nées avant la première guerre mondiale à 25 années pour la cohorte la plus récente.

FÉCONDITÉ

Tout comme Desplanques en 1985, nous constatons que les femmes nées entre les deux guerres ont une fécondité générale élevée et relativement stable. Il importe cependant de nuancer selon le type de carrière professionnelle que ces femmes ont suivi. Le tableau 3 est présenté pour le sous-groupe des femmes mariées (2109 personnes) et donne leur descendance légitime.

Tableau 3
Descendance légitime à 45 ans, selon la continuité de
l'activité et la génération

Continuité de l'activité	Période de naissance des femmes				
	1911 -1915	1916 -1920	1921 -1925	1926 -1930	1931 -1935
Inactivité continue (±) ^a	2,67 (0,46)	3,47 (0,68)	3,57 (0,62)	3,10 (0,54)	3,92 (0,98)
Interruption d'acti- vité supérieure à 10 ans (±) ^a	2,59 (0,24)	2,82 (0,28)	3,02 (0,26)	3,10 (0,26)	2,81 (0,26)
Interruption d'acti- vité inférieure à 10 ans (±) ^a	1,92 (0,24)	2,11 (0,40)	1,80 (0,32)	1,96 (0,32)	1,98 (0,28)
Activité continue (±) ^a	2,01 (0,26)	1,92 (0,40)	2,01 (0,32)	1,96 (0,28)	2,01 (0,34)
Total (±) ^a	2,28 (0,07)	2,59 (0,10)	2,68 (0,09)	2,61 (0,09)	2,56 (0,09)
Enquête famille ^b	-	-	2,55	2,60	2,62

a. Intervalle de confiance au seuil de 95 %.

b. Il s'agit de la descendance totale, à 45 ans, et non de la seule descendance légitime.

Ceci évite de sous-estimer préférentiellement la descendance des femmes actives. En effet, les catégories «activité continue» et «carrière interrompue pendant moins de 10 ans» regroupent la majorité des célibataires.

En ce qui concerne la fécondité, le fossé se creuse au fil des générations entre les femmes continuellement inactives ou ayant interrompu leur activité pour plus de 10 ans, et celles qui ont participé plus longtemps au monde du travail. En effet, les «continuellement inactives» de la cohorte la plus récente ont mis en moyenne 3,92 enfants au monde contre 2,67 enfants pour celles nées avant 1915, tandis que les «continuellement actives» des mêmes cohortes ont maintenu leur descendance à 2,01 enfants en moyenne. La différence s'est donc accrue entre les deux cohortes. Il paraît ainsi y avoir eu renforcement, entre 1911-1915 et 1931-1935, du statut «femme au foyer, mère de famille nombreuse».

Par ailleurs, parmi les femmes qui interrompent leur carrière professionnelle, une distinction très nette s'établit selon la durée de l'interruption : la descendance des femmes qui ont interrompu longtemps (plus de dix ans) leur activité professionnelle est proche de, et pour certaines générations (1911-1915 et 1926-1930) même égale à celle des femmes restées continuellement inactives, tandis que la descendance des femmes qui interrompent moins longtemps leur activité professionnelle est aussi nombreuse que celle des femmes continuellement actives, soit environ deux enfants en moyenne. Il est intéressant de souligner que cette descendance moyenne d'environ deux enfants, que partagent les femmes continuellement actives et celles ayant connu une interruption limitée, est restée constante d'une génération à l'autre tout au long de la période 1911-1935.

Cependant, étant donné la baisse de la proportion de femmes «continuellement actives» ou «continuellement inactives», et le fait que les femmes des cohortes les plus récentes jouissent d'une plus grande souplesse de décision vis-à-vis de leur activité professionnelle, la fécondité nationale des femmes mariées est plutôt constituée de la descendance des femmes qui alternent périodes d'activité et d'inactivité professionnelles, et qui représentent 66 % de ces femmes mariées.

Et si, dans la cohorte la plus récente, on observe une progression significative de la proportion de femmes qui alternent leur activité professionnelle avec des interruptions de moins de 10 ans, c'est au détriment des «continuellement actives». La proportion de celles qui interrompent leur activité pour une longue période reste, quant à elle, relativement stable.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET ÉTAPES DE LA CONSTITUTION FAMILIALE

Jusqu'à présent, nous avons envisagé l'alternance entre période d'activité et période d'inactivité sans considérer le moment où se faisait le passage de l'une à l'autre. À cet égard, on observe que si, dans la cohorte la plus ancienne, seulement 21,6 % de femmes ayant une activité professionnelle à leur mariage la quittent au premier enfant, 28,4 % le font dans la cohorte la plus récente. Ceci est la conséquence de la plus forte participation des femmes au monde du travail en même temps que de la plus grande flexibilité du travail et des changements dans la composition socio-professionnelle des femmes actives.

Cette hausse très nette (de 21,6 % à 28,4 %) est due essentiellement à l'augmentation de la proportion des femmes ayant une carrière discontinue, car - ainsi que l'indique le tableau 4 - le pourcentage (environ 40 %) d'entre elles qui ont alterné au moment de la première naissance est relativement constant d'une génération à l'autre.

Tableau 4

Proportion (en %) de femmes actives au mariage qui interrompent leur activité à la première naissance (pour 100 femmes aux carrières discontinues), selon la génération

	Période de naissance des femmes				
	1911 -1915	1916 -1920	1921 -1925	1926 -1930	1931 -1935
Taux de passage	40,9	45,3	39,7	34,4	39,8

Une autre évolution notable qui mérite d'être signalée ici est l'augmentation de la proportion, parmi les inactives au mariage, des femmes n'ayant pas encore commencé leur vie professionnelle. On peut comprendre cette progression en rapport avec l'élévation générale de l'âge au premier emploi, mais il serait intéressant d'examiner à quel type de parcours de constitution familiale cela correspond.

Avant d'examiner en détail les modifications dans la carrière ou le cycle familial, le tableau 5 présente une première image du parcours des femmes mariées ayant eu au moins un enfant, pour l'ensemble des générations considérées.

Tableau 5
Proportion (en %) d'actives et d'inactives
du mariage au dernier enfant

ACTIVITÉ	Mariage	Première naissance	Dernière naissance
Actives au mariage	100,0	75,7	61,4
Carrière alternée	50,9	33,4	25,3
INACTIVITÉ			
Inactives au mariage	100,0	96,3	90,6
Carrière alternée	49,1	66,6	74,6

On remarque que, dans leur très grande majorité (plus de 90 %), celles qui étaient inactives au moment du mariage le seront encore au moment de la naissance du dernier enfant, alors qu'un quart de celles qui étaient actives au moment de leur mariage ne seront plus actives à la naissance du premier enfant, ce pourcentage s'élevant à près de 40 % à la naissance du dernier enfant. On observe en outre que si, parmi les femmes ayant connu une carrière alternée, il y a au moment du mariage autant de femmes actives que d'inactives, à la première naissance les deux tiers sont inactives, ce pourcentage s'élevant à trois quarts à la dernière naissance.

LES SÉQUENCES-TYPES

Après avoir examiné séparément les deux processus, activité professionnelle et descendance, on va maintenant s'attacher à décrire les successions temporelles où s'intercalent les deux types d'événements. On parviendra ainsi à une vision d'ensemble des choix ou des contraintes qui ont donné sa configuration à la vie familiale et professionnelle des femmes.

1. Du mariage à la première naissance

Avant d'examiner l'évolution de l'activité des femmes du mariage au premier enfant, nous noterons que seulement 90 % de l'échantillon des femmes mariées ont eu leur premier enfant alors qu'elles étaient déjà mariées. Nous avons exclu de l'analyse les 10 % de femmes mariées dont le premier enfant est né avant le mariage.

Nous reprenons ici deux distinctions déjà utilisées précédemment. La première classe les femmes selon leur activité au mariage, la deuxième selon leur type de mobilité professionnelle. Cette dernière distinction sépare les femmes aux carrières discontinues de celles qui ont été continuellement inactives ou actives, sans interruption. La période considérée pour décider qu'une carrière est discontinue ou continue est celle qui s'étend du premier emploi jusqu'à 45 ans.

Les femmes de l'échantillon sont plus nombreuses actives au mariage (55,6 %) qu'inactives (44,4 %). Cela est vrai à l'exception de celles qui se sont mariées à la fin des années 1930 (donc nées pour la plupart en 1916-1920). Comme le montrait déjà le tableau 5, à la naissance du premier enfant, 24,3 % des actives au mariage se sont déjà arrêtées ou s'arrêtent de travailler; par contre, seulement 3,7 % des inactives au mariage ont pris un emploi.

Cette vue à deux instants seulement doit être complétée par une vue en temps continu, surtout pour les femmes qui ne changent pas de situation professionnelle entre le mariage et la première naissance. Les actives aux deux échéances sont seulement pour moitié «continuellement actives» (50,3 %), les autres sont des femmes aux carrières discontinues (49,7 %) qui ont donc choisi de ne pas s'interrompre à l'occasion de la première naissance. Les inactives aux deux dates comptent pour

leur part une proportion minoritaire de «continuellement inactives» (27,5 %), les autres sont des femmes dont la carrière est discontinuée (63,1 %) ou qui n'ont pas encore débuté leur carrière professionnelle (9,4 %).

Au fil des cohortes, les carrières alternées sont, comme nous l'avons vu, toujours plus nombreuses. Cela se traduit par une légère diminution des femmes ayant la même situation de carrière au mariage et au premier enfant : pour la cohorte née entre 1931 et 1935, 72 % des actives au moment du mariage restent actives aux deux échéances, et 95 % des inactives au mariage restent inactives, alors que pour l'ensemble des cohortes, ces pourcentages étaient de 76 % et 90 % respectivement. Mais le choix de poursuivre sa carrière professionnelle à la première naissance semble prendre plus d'importance pour les actives discontinuées des cohortes récentes. Cela est confirmé par le fait que seulement 41 % de ces femmes aux carrières alternées, actives au mariage, choisissent de quitter cette activité au premier enfant.

Parmi les inactives, on trouve également celles qui n'ont pas encore eu d'emploi et dont nous avons signalé précédemment la progression. Ces femmes représentent en effet 10,7 % des inactives au mariage et 85 % d'entre elles n'ont pas encore débuté leur vie professionnelle au moment de la naissance du premier enfant.

Dans 85 % des cas les femmes ont la même situation professionnelle au mariage et à la première naissance. Ces femmes sont en égale proportion actives (42 %) ou inactives (43 %) à la naissance de leur premier enfant.

Cependant le détail des situations selon le type de mobilité professionnelle apporte une vision plus nuancée. Détaillons donc à présent les différentes séquences de constitution du cycle familial selon le type de carrière, pour voir si l'interruption d'activité pour débiter sa descendance est suivie d'une reprise, et si dans ce cas la descendance a été limitée.

Les femmes qui ont eu une carrière discontinuée du premier emploi jusqu'à 45 ans représentent ici 67 % de l'effectif des femmes mariées dont le premier enfant est légitime. Dans l'ensemble des femmes mariées de notre échantillon, on observe en effet la répartition suivante :

- 12 % sont «continuellement inactives»;
- 67 % sont des «actives discontinues», soit :
 - 27 % d'inactives au mariage et à la première naissance dont la carrière professionnelle est discontinuée : elles ont travaillé avant le mariage et reprendront éventuellement une activité professionnelle après la naissance du premier enfant;
 - 5 % d'inactives qui ne commenceront leur vie professionnelle qu'après la première naissance;
 - 1 % d'inactives au mariage qui ont une occupation professionnelle à la première naissance;
 - 13 % d'actives au mariage qui ont quitté leur emploi avant la première naissance ou le quittent au moment de la première naissance (elles reprendront éventuellement leur activité après cette première naissance);
 - 21 % d'actives au mariage et à la première naissance dont la carrière est discontinuée (elles ont déjà interrompu et repris leur activité professionnelle ou l'interrompront);
- 21 % sont «continuellement actives».

Parmi ces séquences, celle qui décrit le passage de l'activité au mariage à l'inactivité à la première naissance correspond, pour l'ensemble des cohortes, au quart des femmes actives au mariage (voir tableau 5). Ce type de carrière devient plus fréquent dans les générations les plus récentes : l'augmentation est de 7 % (en points de pourcentage) entre les deux cohortes extrêmes.

On peut donc conclure que l'interruption autour de la première naissance est bien le choix de nombreuses femmes actives au moment de leur mariage. Pour ces femmes, une fois caractérisées les situations de début de constitution de la famille, il est à présent nécessaire de suivre leur carrière jusqu'à ce que leur descendance soit complétée, afin de voir si ces interruptions sont définitives.

2. Le devenir des séquences : descendance finale complétée

Après avoir examiné les divers cadres dans lesquels débute le cycle familial, il s'agit donc maintenant d'analyser l'évolution de ce cycle selon les décisions professionnelles des mères.

Parmi les inactives au mariage et à la première naissance, 94,5 % sont encore inactives au dernier enfant. Pour les actives au mariage qui avaient poursuivi leur activité professionnelle à la première naissance, 78,8 % d'entre elles sont également actives lors de la dernière naissance; par contre, parmi celles qui avaient interrompu leur carrière au premier enfant (24,3 % des actives au mariage), 92,7 % sont encore inactives à la dernière naissance. D'après ces répartitions préliminaires, l'inactivité apparaît comme une situation plus stable lors de la constitution de la descendance que ne l'est l'activité professionnelle.

On dispose cependant de deux types de séquences pour affiner l'analyse : les séquences ouvertes et celles qui sont fermées par une reprise ou une sortie d'activité.

Par séquences ouvertes, on désigne celles qui ne sont pas réaménagées une fois le cycle de constitution familiale terminé. Ce sont les séquences vécues par les «continuellement actives» et les «continuellement inactives», ainsi que par celles dont la carrière professionnelle est discontinuée mais qui se trouvent dans une situation définitive (jusqu'à 45 ans) d'activité ou d'inactivité, au moment de la dernière naissance.

Par séquences fermées, on entend alors les séquences vécues par celles qui vont redéfinir leur situation professionnelle une fois leur descendance constituée.

Ainsi, nous sommes intéressés ici par les décisions de reprise (ou sortie) d'activité ou de maintien dans l'état professionnel, à la dernière naissance. Ces décisions sont prises par le groupe des femmes aux carrières discontinuées (dans notre échantillon, 1270 sont dans ce cas).

Dans un premier temps, si on observe (tableau 6) leur occupation professionnelle à la naissance du dernier enfant par rapport à celle qu'elles avaient à la naissance du premier, on constate une plus grande stabilité de celles qui étaient inactives au début de la constitution familiale; dans leur très grande majorité (92,3 %), elles ne reprennent pas d'emploi avant que leur descendance finale ne soit constituée, alors qu'une importante partie (41,1 %) de celles qui étaient actives en début de cycle quittent, elles, leur activité avant la naissance de leur dernier enfant.

Tableau 6

Changement d'activité entre le premier et le dernier enfant,
pour 100 femmes dont la carrière est discontinuée

Situation à la naissance du premier enfant	Situation à la naissance du dernier enfant	
	Active	Inactive
Active	58,9 %	41,1 %
Inactive	7,7 %	92,3 %

Mais le tableau 7 apporte plus de précisions sur la dynamique du processus.

En fait, l'ensemble des 1270 femmes dont la carrière est discontinuée se partagent par moitié selon qu'elles se maintiennent dans la situation professionnelle qu'elles occupaient à la dernière naissance (49,6 %) ou qu'elles la quittent (50,4 %). Ces deux groupes, composés principalement d'inactives à la dernière naissance, ont des dynamiques opposées : soit le maintien dans l'inactivité professionnelle (72,8 % de celles qui ne modifieront plus leur trajectoire professionnelle sont inactives), soit la reprise de l'activité (76,3 % de celles qui changent d'état reprennent une occupation professionnelle).

Tableau 7

Répartition et descendance finale selon l'évolution de la situation professionnelle après la naissance du dernier enfant, pour les femmes dont la carrière a été discontinuée^a

Évolution de la situation professionnelle après la naissance du dernier enfant	Répartition (en %)	Descendance finale (nombre moyen d'enfants)
Maintien de l'inactivité	36,1	3,35 (0,18) ^b
Reprise de l'activité	38,5	2,72 (0,12)
Sortie de l'activité	11,9	2,44 (0,24)
Maintien de l'activité	13,5	2,42 (0,20)
Total	100,0	2,87

a. Femmes ayant eu au moins un enfant.

b. Intervalle de confiance au seuil de 95 %.

Bien que la descendance des femmes qui restent actives après la naissance de leur dernier enfant ne soit pas différente de celle des femmes qui cessent d'être actives après le dernier enfant, la descendance la plus importante est celle des femmes pour lesquelles la venue des enfants ne s'accompagne pas d'une redéfinition au «coup par coup» de leur carrière professionnelle : la descendance la plus élevée se retrouve chez celles qui ont abandonné leur activité pour rester inactives par après.

On peut voir ici clairement se confirmer le rôle important joué dans la fécondité légitime de cette époque par les femmes continuellement inactives et par celles qui ont définitivement abandonné leur activité professionnelle pour constituer leur famille. Cependant, ces catégories perdent de l'importance pour les générations les plus récentes et représentent un nombre de moins en moins élevé de femmes.

En outre, il apparaît très nettement que la descendance des femmes qui reprennent leur activité après la naissance du dernier enfant est plus importante que celle des femmes qui quittent leur emploi (2,7 enfants au lieu de 2,4). Cette tendance s'accroît au fil des générations étudiées ici. Ainsi, ces femmes se sont ménagées une période de constitution familiale autour du mariage, correspondant à une interruption de l'activité professionnelle. Ayant travaillé avant leur mariage, leur entrée dans la phase de constitution de la famille s'accompagne d'un changement notable de leur position dans le système économique. En effet, quitter leur emploi les place dans un rapport de dépendance financière vis-à-vis de leur conjoint, et dans le système social réduit leurs rapports en dehors du cercle familial. Cette mise entre parenthèses de l'activité extérieure (c'est-à-dire de la carrière professionnelle si elle est perçue comme telle) correspond également à l'idéologie dominante, surtout au cours de cette période, concernant la maternité et l'éducation des jeunes enfants, mais elle résulte des possibilités limitées de garde des tout jeunes enfants. Cependant, celles qui reprennent leur emploi ont des profils différents : elles sont dans des ménages qui ne peuvent se passer économiquement de leur contribution financière, ou à l'inverse, ce sont des femmes diplômées qui reprennent une carrière.

On est donc face à une évolution qui conjugue une baisse de fécondité des femmes traditionnellement les plus fécondes avec une baisse de leur proportion au sein des mères potentielles. Il en résulte une fécondité légitime qui est plutôt le fait de femmes essayant de concilier occupation professionnelle et famille mais sans diminuer fortement leur descendance.

En conclusion, on soulignera que parmi les femmes dont la carrière est interrompue, une forte proportion ont arrêté momentanément de travailler pour constituer leur descendance, ayant eu plus d'enfants en moyenne que celles qui n'interrompent pas leur activité professionnelle.

Nous allons maintenant essayer d'identifier les liens entre l'activité professionnelle des femmes et la venue de leur premier enfant, puis des enfants suivants. Nous allons donc voir s'il existe une dépendance entre les deux processus, et si cette dépendance a lieu dans un sens privilégié ou dans les deux sens. Cette question est au centre d'un débat déjà très argumenté, à savoir celui de savoir si c'est l'activité féminine qui réduit la fécondité ou si c'est la fécondité qui réduit l'activité féminine.

LA RELATION FÉCONDITÉ-ACTIVITÉ : INFLUENCES RÉCIPROQUES OU PRÉFÉRENTIELLES ?

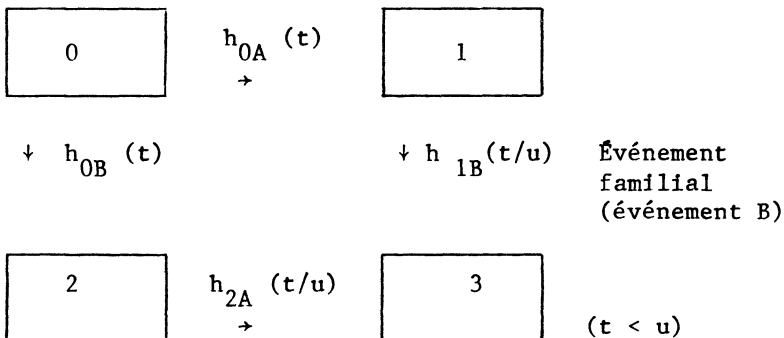
1. Principe de l'analyse et présentation du modèle

Les analyses que nous proposons dans cet article permettent au même titre que nos données une approche nouvelle. Au lieu d'aborder les phénomènes en jeu d'un point de vue mécaniste, notre approche (Lelièvre, 1986) est orientée vers la compréhension des interactions en présence. Au lieu de considérer les événements familiaux comme des variables dont on démonte le mécanisme à l'aide de facteurs dont le plus marquant semble être l'activité féminine, on va essayer d'identifier en quoi les événements familiaux ont influencé la carrière des femmes et en quoi celle-ci a joué dans le domaine familial.

On part de l'idée simple (et simplificatrice) que l'on peut assimiler les différents stades du cycle de vie d'un individu aux différents états d'une chaîne de Markov, et les taux de passage entre chacun des stades aux quotients instantanés de sortie. Si on utilise le terme «quotient instantané de sortie», c'est parce que l'on estime non la densité de probabilité de l'événement subi, mais la densité conditionnelle au maintien des individus dans l'état où ils se trouvaient avant l'événement.

On modélise alors la situation bivariée par le schéma suivant :

Modification de la carrière professionnelle (événement A)



et on teste les deux égalités suivantes :

$$h_{0A}(t) = h_{2A}(t/u) \quad \text{et} \quad h_{0B}(t) = h_{1B}(t/u)$$

On a ainsi la possibilité de comparer l'influence de l'événement B sur l'arrivée de l'événement A, et réciproquement le deuxième test permet de conclure sur le rôle de l'événement A dans l'arrivée de B. On teste donc un effet dû à la dépendance «locale» qu'exerce chacun des deux événements sur l'autre (Courgeau et Lelièvre, 1986).

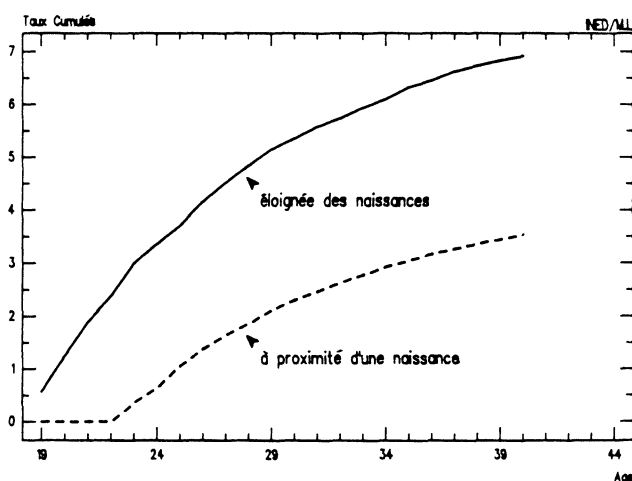
Les quotients sont calculés en rapportant le nombre d'événements à une population soumise au risque, population réévaluée à chaque intervalle de temps (de sorte que le cumul des taux peut excéder l'unité). On compare alors à chaque âge les quotients instantanés de fécondité étant donné une même situation professionnelle de départ pour celles qui n'en changent pas et pour celles qui l'ont quitté avant la naissance; de même, on comparera les quotients instantanés de sortie ou de reprise d'activité de celles qui ont eu un enfant et de celles qui n'en ont pas encore eu. On pourra alors envisager les influences qu'ont pu avoir les événements familiaux sur l'activité féminine, puis la carrière professionnelle sera considérée à son tour comme perturbatrice pour le cycle familial, ce qui nous permettra de comprendre son influence dans l'accélération ou le retard de ce cycle. Ces modèles d'une facture nouvelle font appel à des techniques d'interprétation inhabituelles. Il s'agit ici d'explorer en détail les influences réciproques qu'ont eu entre eux des événements appartenant à des registres différents, en ne privilégiant aucune hypothèse préalable.

Ces outils vont donc permettre de dissocier les influences : on n'envisagera pas l'influence d'une naissance sur l'interruption d'activité sans s'interroger réciproquement sur celle de l'interruption vis-à-vis d'une naissance. Ils vont également permettre de travailler sur des données peu nombreuses et non pondérées (Hoem, 1983).

2. Analyse des quotients instantanés de sortie d'activité et d'entrée en activité

On calcule ici des quotients d'occurrence par âge, rapportés à la durée de la période concernée, c'est-à-dire celle dans laquelle l'individu s'est maintenu avant la transition étudiée. Ces quotients sont distingués selon que l'événement (entrée ou sortie) s'est produit conjointement à une naissance, la même année, un an avant ou après, ou dans une période distante d'au moins deux ans d'une naissance.

Graphique 1
Reprise d'activité et naissances



Si l'on compare les sorties d'activité à proximité ou non d'une naissance, aucune influence significative ne peut être décelée (c'est pourquoi les graphiques ne sont pas présentés). Qu'il s'agisse de la dernière naissance ou des précédentes, que l'on distingue les sorties antérieures ou postérieures à l'arrivée d'un enfant, les sorties d'activité ne se produisent pas plus volontiers à la venue des enfants lorsque l'on considère l'ensemble des interruptions d'activité des femmes.

Par contre, lorsque l'on examine les entrées en activité, des influences dues à la proximité d'une naissance apparaissent. Ici, seules les rentrées postérieures au premier emploi actif sont prises en considération, car on ne peut évaluer la durée de la période d'inactivité antérieure au premier emploi. En outre, l'homogénéité des durées prises en compte ne serait pas fiable si elle y était incorporée. C'est pourquoi on mesure des taux instantanés de reprise d'activité. Grâce au graphique 1, on peut observer que ces quotients de reprise sont significativement plus importants dans les périodes éloignées des naissances. La proximité d'une naissance constitue donc un facteur défavorable pour une reprise d'activité, alors qu'aucune influence du cycle familial sur les sorties d'activité ne pouvait être décelée.

Nous allons maintenant abandonner ces quotients instantanés de fécondité tous rangs confondus, pour détailler les influences réciproques lors de la première naissance et des naissances suivantes.

3. Première, deuxième et dernière naissances, et activité professionnelle des femmes

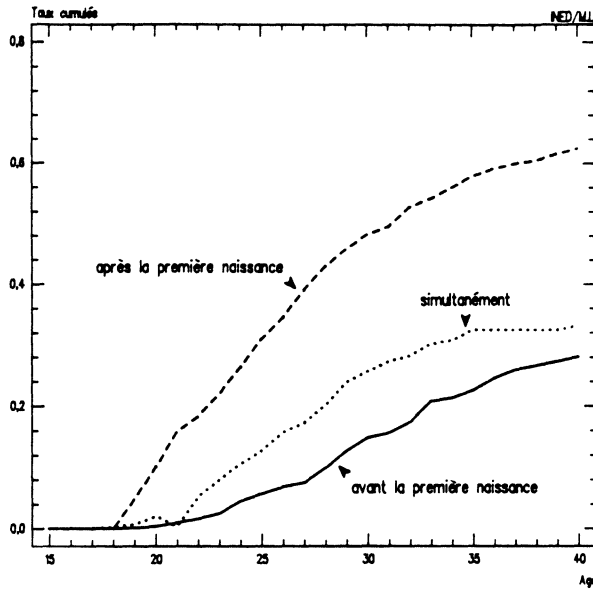
Nous avons scindé successivement l'échantillon en actives au mariage et inactives au mariage, et en actives et inactives au premier enfant, ce qui donne à chaque fois - comme nous l'avons vu - deux groupes de taille comparable. On observe donc pour les unes leur sortie d'activité et pour les autres leur entrée en activité, que l'on va confronter aux naissances.

Dans le cas des femmes actives, une influence préférentielle peut être observée. En effet, comme le montre le graphique 2, la sortie d'activité est très nettement influencée par la première naissance. Lorsque l'on veut évaluer l'influence de la sortie d'activité sur la première naissance, on se trouve cependant confronté, du moins aux âges jeunes, à une très faible population soumise au risque dans l'état «sortie d'activité» (c'est pourquoi aucun graphique n'est présenté). Ce n'est que pour les personnes âgées de 25 à 28 ans que l'on peut conclure que la sortie favorise une première naissance tardive. Ces résultats montrent qu'il n'y a pas d'anticipation de la première naissance par une sortie d'activité : aux âges moyens de début de constitution de la descendance, la sortie d'activité n'a apparemment pas d'influence sur la naissance.

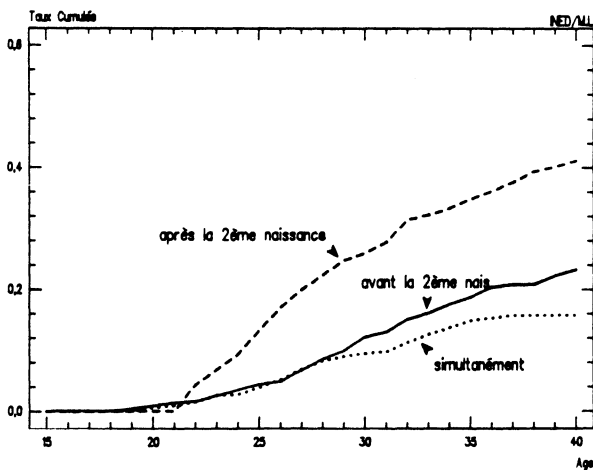
Les quotients de sortie d'activité des actives à la seconde naissance, illustrés dans le graphique 3, sont moins élevés que ceux que l'on a observé en rapport avec la première naissance. Cependant, la naissance reste un facteur déterminant pour pousser ces femmes à quitter leur activité professionnelle. Dans le même temps, on observe cette fois-ci une réciprocity de l'influence : la sortie d'activité est favorable aux naissances de rang deux.

On peut donc conclure que pour les actives, la première naissance les pousse fortement à quitter le monde du travail. Par contre, on n'observe pas de comportement d'anticipation de la venue du premier enfant par une sortie préalable d'activité; ce n'est que pour les naissances tardives que la sortie apparaît influencer sur la naissance.

Graphique 2
Sortie d'activité et première naissance.
Femmes actives au mariage



Graphique 3
Sortie d'activité et deuxième naissance.
Femmes actives au premier enfant

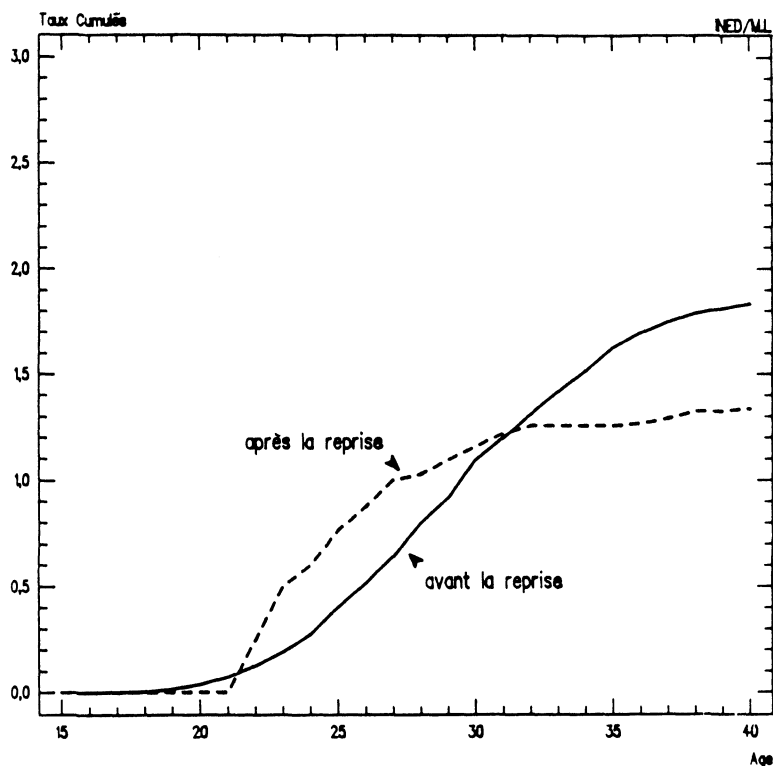


En ce qui concerne les femmes inactives, il faut observer au préalable que rares sont les femmes qui prennent une activité professionnelle entre le mariage et la première naissance, à l'exception de celles dont la première naissance est tardive. L'interaction observée est donc tout naturellement l'effet de la reprise d'activité après naissance.

Les femmes qui étaient inactives à la naissance de leur premier enfant présentent des comportements fortement différenciés selon l'âge. D'une part, pour les femmes jeunes la reprise d'activité se fait effectivement préférentiellement après la naissance, mais cette influence disparaît vers 30 ans. D'autre part, quand on examine les quotients de fécondité de rang deux (graphique 4), si aux âges jeunes celles qui ont repris une activité professionnelle sont légèrement plus fécondes que les autres, après 30 ans la reprise d'activité constitue un frein significatif à la naissance. On observe en effet un renversement significatif du sens de l'influence de l'activité féminine, qui est plutôt favorable à une deuxième naissance aux âges jeunes alors qu'elle devient un net handicap pour cette naissance après 30 ans.

Graphique 4

Deuxième naissance et reprise d'activité.
Femmes inactives à la première naissance

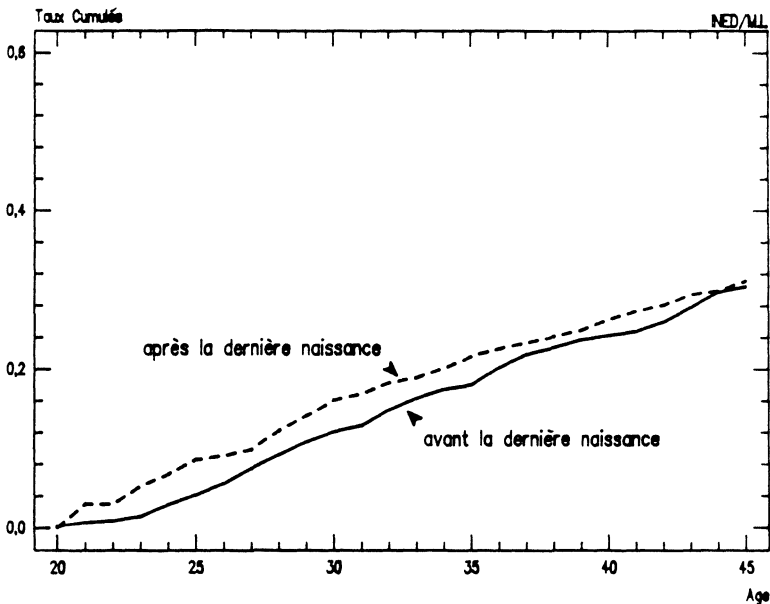


Selon l'âge des femmes inactives, on passe donc d'une forte influence de la fécondité sur l'activité professionnelle (celles qui ont constitué leur descendance reprennent plus rapidement leur emploi) à une forte influence de l'activité professionnelle réductrice de la fécondité après 30 ans.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les premières et deuxièmes naissances. L'analyse de la relation fécondité-activité en fonction de la dernière naissance confirme les tendances identifiées précédemment. En effet, comme le montre le graphique 5, les femmes actives ne quittent pas leur activité en fonction de cette dernière naissance. Par contre, ainsi qu'on l'a déjà remarqué pour les secondes naissances (qui sont d'ailleurs souvent les dernières pour ces femmes aux carrières discontinues), la venue du dernier enfant est favorisée par la sortie d'activité entre 28 et 33 ans. Quant aux femmes inactives, elles sont fortement portées à reprendre une activité après la dernière naissance (graphique 6), et ce, de façon très nette pour celles qui ont leur dernier enfant entre 25 et 32 ans. Cependant, la reprise, si elle précède la naissance, n'y est pas défavorable, au contraire.

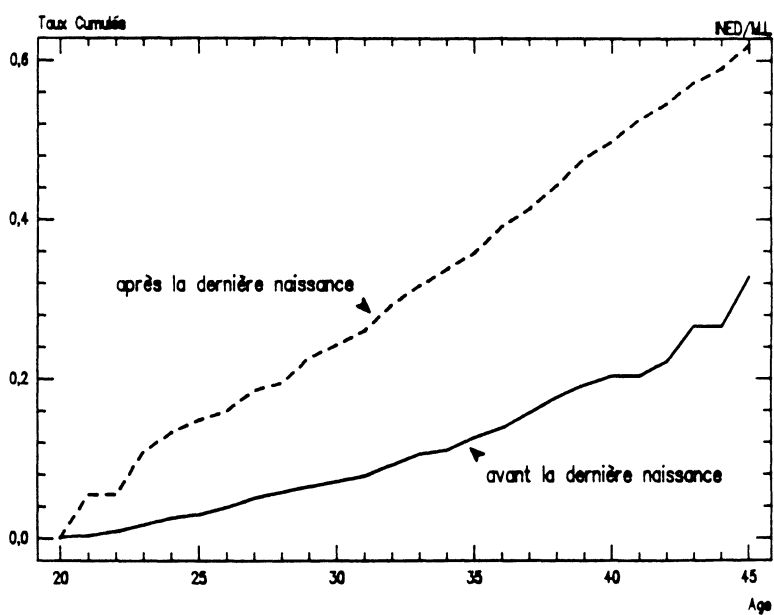
Graphique 5

Sortie d'activité et dernière naissance.
Femmes actives à l'avant-dernière naissance



Graphique 6

Reprise d'activité et dernière naissance.
Femmes inactives à l'avant-dernière naissance



CONCLUSION

Dans la période observée ici, qui précède la période plus récente de forte activité féminine et de baisse de la fécondité, des tendances annoncent déjà cette évolution des comportements féminins vis-à-vis de leur vie professionnelle et familiale.

Au delà d'une concurrence entre carrière professionnelle et vie familiale qui obligerait les femmes à opter définitivement pour se consacrer à l'une ou à l'autre, on peut déjà entrevoir des déterminations et des choix qui résultent des aménagements de la tradition et des possibilités nouvelles du marché du travail. Cette variété de solutions interdit la schématisation abusive des processus à venir.

Ainsi, effectivement de plus en plus de femmes participent au moins une fois au monde du travail. Cependant, parmi ces femmes aux carrières alternées, de nombreux types de carrière sont confondus. Leur descendance finale est très variable : 3,4 enfants pour celles qui ont définitivement quitté le monde du travail, 2,7 enfants pour celles qui ne reprennent une activité qu'une fois leur descendance constituée, et 2,4 pour celles qui abandonnent leur activité après la dernière naissance et pour celles qui restent «continuellement actives».

On n'est donc pas en présence d'une dépendance univoque entre activité et fécondité, car on ne peut attribuer à aucun sous-groupe la responsabilité d'une baisse de sa fécondité au profit de sa carrière professionnelle.

Il apparaît plutôt que l'interruption d'activité ait été, entre 1930 et 1960, encore induite par la venue du premier enfant. Ceci est bien conforme au cycle traditionnel d'activité des femmes, qui les poussait à quitter le monde du travail pour raisons familiales. Et pourtant on observe déjà qu'elles quittent leur activité de façon moins définitive et l'interrompent pour des périodes plus courtes. Cependant, si on laisse de côté les interruptions d'activité qui interviennent avant la première naissance, les naissances suivantes n'ont pas d'influence significative sur les interruptions des carrières professionnelles féminines. La reprise d'activité, elle, se fait de préférence en dehors des périodes de conception, et surtout après la dernière naissance.

On a donc ici à l'évidence, de la part des femmes qui n'envisageaient pas de quitter définitivement leur activité professionnelle, un aménagement temporaire qui n'a pas réduit leur fécondité légitime. On observe que si le choix de quitter son activité professionnelle a été largement induit par la première naissance, au fur et à mesure des naissances suivantes, l'influence d'une naissance sur l'activité décroît, pour finir par devenir même favorable à la reprise de l'activité. Et dans ce contexte on voit apparaître une pratique d'interruption temporaire du travail qui se substitue à l'interruption définitive des périodes antérieures. En même temps, les carrières tendent à être interrompues plus fréquemment pour permettre la venue des enfants.

Cependant, on constate également que les naissances de rang un et deux, lorsqu'elles surviennent après 30 ans (âge moyen à la première reprise d'activité), sont fortement limitées par l'activité professionnelle.

À partir des résultats obtenus ici, on peut à présent envisager avec plus de précisions les pistes d'une analyse détaillant les diverses caractéristiques des femmes concernées. Plus particulièrement, deux questions doivent maintenant être posées. La première est celle de savoir si celles qui interrompent leur carrière pour la reprendre une fois leur descendance constituée, le feront si elles n'ont pas l'assurance de retrouver un emploi; celles qui décideront de ne pas arrêter leur activité limiteront-elles alors leur descendance? La deuxième question est celle de savoir si, dans un contexte de forte activité féminine, un retard de calendrier pour les naissances est rattrapable alors que la carrière constitue après 30 ans un fort handicap à la venue des premiers enfants?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLAYO, Chantal, 1986. «La constitution de la famille en France depuis 1946». Population, 41, 4-5, 721-747.
- COURGEAU, Daniel et Eva LELIÈVRE, 1986. «Nuptialité et agriculture». Population, 41, 2, 303-326.
- DESPLANQUES, Guy, 1985. Principaux résultats de l'enquête sur les familles - Nuptialité-Fécondité. Paris, INSEE, Collections de l'INSEE, série D, no 104.
- DESPLANQUES, Guy, 1987. Cycle de vie et milieu social. Paris, INSEE, Collections de l'INSEE, série D, no 117.
- DESPLANQUES, Guy, et Michel de SABOULIN, 1986. «Activité féminine : carrières continues et discontinues». Économie et Statistiques, 193-194.
- HOEM, Jan, 1983. Weighting, Misclassification and other Issues in the Analysis of Survey Samples of Life Histories. Stockholm, Department of Statistics, Research Report no 11.
- LELIÈVRE, Eva, 1986. The analysis of interactions between phenomena : data - a French survey -, tools, first results. Paper presented at the IIASA Conference, Sopron (Hongrie). Laxenburg (Autriche), International Institute for Applied Systems Analysis.
- LERY, Alain, 1984. «Les actives de 1982 n'ont pas moins d'enfants que celles de 1968». Économie et Statistiques, 171-172.
- VÉRON, Jacques, 1987. «Activité féminine et structures familiales : quelle dépendance ?». Population, à paraître.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

LELIÈVRE Eva - ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FÉCONDITÉ : LES CHOIX ET LES DÉTERMINATIONS CHEZ LES FEMMES FRANÇAISES, DE 1930 À 1960

Cet article analyse, à l'aide de données longitudinales, les interactions entre activité professionnelle et fécondité des femmes françaises nées entre 1911 et 1935. Après avoir identifié des séquences-types où s'intercalent les événements du cycle de vie familiale et professionnelle, on présente une modélisation non-paramétrique des interactions entre ces événements. Ces générations qui commencent à participer fortement au marché du travail n'ont pas encore réduit leur fécondité et on distingue ici la façon dont elles ont aménagé vie professionnelle et familiale.

LELIÈVRE Eva - LABOR FORCE PARTICIPATION AND FERTILITY OF FRENCH WOMEN, 1930-1960

Using longitudinal data, the author analyses the interactions between labor force participation and fertility of French women born between 1911 and 1935. After identification of types of sequences integrating family and working life cycle events, a non-parametric modelling of interactions between these events is proposed. The 1911-1935 cohorts, which start to show high labor force participation rates, have not yet reduced their fertility level, and one may observe how they have combined working life and family life.

LELIÈVRE Eva - ACTIVIDAD PROFESIONAL Y FECUNDIDAD DE LAS MUJERES FRANCESAS DE 1930 A 1960

Este artículo analiza, con la ayuda de datos longitudinales, las interacciones entre la actividad profesional y la fecundidad de las mujeres francesas nacidas entre 1911 y 1935. Después de haber identificado secuencias-tipos donde se intercalan los acontecimientos del ciclo de vida familiar y profesional, el autor presenta un modelo no-paramétrico de las interacciones entre estos acontecimientos. Esas generaciones que empiezan a participar fuertemente en el mercado de trabajo no han todavía reducido su fecundidad y podemos distinguir aquí como han organizado su vida profesional y familiar.